



HARRY INTERNATIONAL HUMAN RIGHTS ORGANIZATION FRANCE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 173 rue de Courcelles, 75017 Paris, France

DÉCISION DU PRÉSIDENT NOMINATION DU DIRECTEUR DU BUREAU DE L'ORGANISATION EN RÉPUBLIQUE D'IRAK

Décision n° 48

Date : 14 / 10 / 2026

Le président de l'Organisation, Monsieur YOUSIIF RAAD SAKAR, en vertu des articles 20, 22 et 29 des statuts en vigueur, a décidé ce qui suit :

Article 1 - Nomination

Monsieur **AHMED KHALAF JADAAN** est nommé directeur du bureau de l'Organisation en République d'Irak à compter de la présente décision. Il reçoit le titre d'Ambassadeur de l'Organisation, qualité interne non diplomatique ne conférant aucune immunité diplomatique.

Article 2 - Présentation du programme

L'intéressé est chargé de présenter un programme de travail pour la gestion du bureau en Irak dans un délai de quinze jours à compter de sa nomination. Ce programme est soumis au Conseil d'administration pour examen, discussion et vote.

Article 3 - Validation et notification

Cette nomination est provisoire et ne devient définitive qu'après approbation du programme présenté par un vote du Conseil d'administration. La présente décision est notifiée à l'intéressé et aux services compétents pour exécution.



Dr Yousiif R. Sakar
Président du Conseil